



Conseil communal

Bureau

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal et
de la Municipalité

Lausanne, le 15 novembre 2023

Activation de la séance de réserve du Conseil communal du mardi 12 décembre 2023

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,
Chères et chers collègues,
Monsieur le Syndic, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,
Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 14 novembre 2023, le Bureau a décidé d'activer la séance de réserve du 12.12.2023.

Le programme de décembre 2023 sera donc le suivant :

- Mardi 05.12.2023 – séance double, 18h00 et 20h30
- Mercredi 06.12.2023 – séance simple, début à 19h30
- Mardi 12.12.2023 – séance double, 18h00 et 20h30

Ces trois séances auront le même ordre du jour. Cela veut dire qu'il n'y aura qu'une seule fois les opérations préliminaires et les questions orales.

Le Bureau vous remercie de prendre note de ce qui précède. Nous restons à votre disposition pour toute question et vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Bureau du Conseil communal de Lausanne

Le président :
Matthieu Carrel

Le secrétaire :
Frédéric Tétaz